

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition avril 2013

INVITATION

A la Une :

Page 1

- Inauguration Espace Hours
- Fermeture Mairie
- Réunion publique centre Bourg

Page 2

- Inscription scolaire
- Bibliothèque

Page 3

- Incinération de déchets
- Carte d'identité
- Recherche d'emploi
- Recherche d'emploi

Page 4

- A vos agendas
- ERDF
- Pâques

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY

05 46 93 18 23

Courriel :
courcoury@mairie17.com

En présence de :

Béatrice Abollivier
Préfète de la Charente-Maritime
(ou son représentant)

Ségolène Royal
Présidente de la Région Poitou-
Charentes, Ancienne Ministre,
Députée Honoraire
(ou son représentant)

Dominique Bussereau
Président du Conseil Général
de la Charente-Maritime, Député,
Ancien Ministre (ou son représentant)

Jean Rouger
Président de la CDA et Maire de Saintes
(ou son représentant)

Eric Bigot & son Conseil Municipal
Maire de Courcoury

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de
l'Espace Madeleine Hours
cuisine de l'école élémentaire - chaufferie -
bibliothèque municipale

samedi 6 avril 2013, à 10h30

Ecole de Courcoury - 47 rue Pierre Schoeffer
Courcoury (17)

Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie.



**La Mairie de Courcoury sera exceptionnellement fermée
le samedi 6 avril 2013**

REUNION PUBLIQUE

Les Membres du Conseil Municipal de la Commune
vous invitent à participer à la

**Présentation du Projet définitif
Aménagement du CENTRE BOURG et RD128**

Cette rencontre aura lieu le

**Vendredi 12 avril 2013
20 h 00
Maison de la Seugne**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2013 • 2014

A effectuer du 2 avril au 31 mai

Pour les écoles de Saintes

Auprès de la Communauté d'Agglomération de Saintes,
4 avenue de Tombouctou,
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pour les autres écoles

Auprès de la mairie de votre lieu de résidence

Concerne les familles :

- dont l'enfant entre à l'école maternelle ou en CP
- nouvellement arrivées
- ayant changé de secteur

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile (facture d'électricité)
- d'un certificat de radiation (pour les élèves d'élémentaire)
- du quotient familial
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile et scolaire



Abolition de l'image de la ville de Saintes - Document imprimé sur du papier cartonné PEFC, issu de forêts gérées durablement

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

Informations : 05 46 92 34 07 – 05 46 98 24 65 www.agglo-saintes.fr



Si vous souhaitez lire, venez emprunter gratuitement un livre à la Bibliothèque, un *service rapide* a été mis en place avec la Médiathèque. N'hésitez pas à nous contacter !

Des *ateliers bébés lecteurs* peuvent être organisés à votre demande. Prenez contact avec Michelle FARGEOT au 06 42 42 20 72.

Une exposition sur la vie de Madeleine HOURS est organisée à partir du samedi 6 avril 2013 jusqu'au samedi 27 avril 2013.

Incinération des déchets verts par les particuliers

Suivant l'arrêté préfectoral n°06-2281 en date du 27 juin 2006, les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts sont interdites. Il faut les déposer en déchetterie.

Toutefois, une dérogation municipale d'élimination des déchets verts peut être, exceptionnellement accordée par la Mairie, à condition qu'elle tienne compte des facteurs de risque, des contraintes saisonnières et de voisinage.

Cette demande d'autorisation est à faire en Mairie avant d'effectuer l'incinération des déchets verts.

Carte Nationale d'Identité ou passeport

Communiqué de la Préfecture de Charente-Maritime

A l'approche des prochaines vacances scolaires et dans la perspective des examens de la fin d'année scolaire ou universitaires et des vacances d'été, la Préfecture de la Charente-Maritime recommande d'anticiper les demandes de renouvellement de papiers d'identité : carte nationale d'identité et passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées, il est conseillé de :

- vérifier les dates d'expiration des cartes nationales d'identité ou des passeports
- se rendre, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire à la Mairie de son domicile pour en faire la demande.

Déposer, dans la mesure du possible, la demande de renouvellement d'un titre, au moins un mois avant la date du voyage pour lequel ce titre est nécessaire.

Le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Recherche d'emploi

BASCHIERI Coralie, jeune fille de 22 ans, sociable, sérieuse, minutieuse, patiente, propose sur Saintes et ses environs :

- Aide à la personne : ménage, cuisine, aide aux nouvelles technologies
- Soutien scolaire jusqu'au niveau 3ème
- Garde ponctuelle d'enfants
- Travail de secrétariat, archivage, inventaire
- Ménage
- Hôtesse d'accueil

BASCHIERI Coralie

Tél. : 06 79 58 57 33

Recherche d'emploi

Dame sérieuse avec expérience, propose sur Courcoury et ses environs :

Aide à la personne, ménage, cuisine,

Tél. : 06.61.64.86.56

A vos agendas

* 14 avril 2013 à 12 h 00 : **repas de printemps** organisé par Corcosse Amitié au restaurant Amaryllis, Tél. : 05 46 91 04 56

* 18 avril 2013 à 10 h 00 : **journée marche et repas** organisée par Corcosse Amitié à la salle associative, Tél. : 05 46 91 04 56

* 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 14 h 00 à 18 h 00 : belote, tarot à la salle associative, contact Tél. : 05 46 91 04 56

* 1^{er} mai 2013 à 12 h 00 : **Brin d'aillet** organisé par la Société des Fêtes, contact Tél. : 06 26 02 85 58

INFORMATION ERDF

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Coupure de courant **le lundi 22 avril 2013** entre :

* **13 h 30 et 15 h 30 :**

4, 8 la *Métairie* / 3, 6 au 8, 12, 1A et 1B *Villeneuve* / 1, 2 au 6 *Impasse du Sapin Bleu* / 1 au 3, 2 au 4, 8 *Impasse des Fleurs* / 1 *Chemin des Tréans* / 1, 5 *Allée du Verger* / 5 au 7, 13 au 15, 21 au 25, 31 au 33, 37, 43, 47, 8, 12 au 16, 20 au 22, 44, 2A, 27A, 29A, 29C, 29B, 27B, 25B / *rue des Gros Bonnets* 11, 10 *rue du Puy Rétaud* / 1, 11 au 13, 4, 1A *rue des Noyers* / 3 au 5, 6 *rue des Glycines* / 1 au 3, 2 *Impasse du Meunier* / 1 *Le Calvaire* 1 *Le Logis* / *le Grand Village* / *Chez Glasmes*

* **14 h 45 et 16 h 30 :**

l'Aubrade - *Chez Berne* - *Chez Guérin* - *Chez Fruger* - *les Grandes Maisons*

* **15 h 00 à 16 h 15 :**

Terres de Port Lucas 1, 5 au 9, 25 au 29, 41, 2 au 16, 20 au 22, 30 au 34, 40 au 42, 38B, 38 *A route de Corcosse* - 4A *Chemin des Vignes* - 3, 2 au 4 *rue du Château* - 1, 2 au 4, 3A, 3B, 3T *Chemin de la Fornette* - 1, 4, 2A, 2B *rue du Maine* - 1 au 5 *Chemin des Guigniers* - 19 au 21, 31, 10, 14 *rue des Glycines* - 1, 4 au 6 *Impasse des Oiseaux* - 5 *rue de la Renardière*, *les Touches fermes*- 1, 6 au 8 *Chemin des Granges* - 3, 2 au 4 *Chemin des Roseaux* - 1 au 9, 2, 6, 7B, 2B *rue des Vendanges* - 3, 2 *rue des Fins Bois* - 1, 5, 7 au 9, 15, 2 au 4 *Chemin de la Fossade* - 1, 2 au 4, 4B *rue du Puy Rétaud* - 1 au 5, 2 au 8 *rue de la Forge* - 2 au 6 *rue des Noisetiers* - 5, 2 au 4, 8 au 12, 2B *Chemin du Barrage*- 1 au 5, 2, 6, 10 *rue de la Renardière* - 5, 2 au 4 *rue des Mouettes*



**La Municipalité vous souhaite
de bonnes fêtes de Pâques**